

## QUELQUES RÈGLES POUR BIEN VOYAGER :

- Le lieu de destination ne pourra être modifié en cours de trajet.
- La montée et la descente du véhicule s'effectuent obligatoirement à un arrêt matérialisé par un poteau de bus ou un abri-voyageurs.
- Il convient d'arriver au lieu de rendez-vous **5 minutes avant l'heure prévue.**
- Un voyageur ne peut réaliser plus de **4 trajets par jour.**
- Un trajet ne peut pas être inférieur à **800 mètres.**

• En cas d'annulation, le voyageur doit prévenir le service ProxiTAC avant 17h la veille du trajet prévu, cela permet de libérer une place pour d'autres demandes. L'accès au service pourra vous être restreint en cas d'annulations tardives ou de retards répétés.

Nous vous envoyons un email au moment de la réservation, puis un SMS 2h avant avec l'heure exacte de rendez-vous. Vous êtes ensuite prévenu par SMS 5 minutes avant l'arrivée du conducteur.

Le règlement complet du service ProxiTAC est disponible sur le site internet [www.tac-mobilites.fr](http://www.tac-mobilites.fr)

**Accueil TAC**  
Rendez-vous à la **Maison de la Mobilité et du Tourisme**  
2 place de la Gare - 74100 Annemasse



[www.tac-mobilites.fr](http://www.tac-mobilites.fr)  
**N° Vert 0 800 00 19 53**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

©zelda - 194402 - Ne pas jeter sur la voie publique

### Zone A - Étrembières / Gaillard

	Arrêt ProxiTAC	Adresse	Connexions vers
Étrembières	Grande Pièce	Croisement entre la route du 8 Mai et la rue de la Douane	<b>Tous les arrêts situés dans la zone A Connexion avec le réseau TAC :</b> Ligne 4 : Étrembières Mairie Lignes 3 et 6 : Châtelaine Ligne DA : Croix d'Ambilly  ** uniquement en dehors des heures de passage de la ligne scolaire S1
	Étrembières Mairie	Route de Saint-Julien	
	Crêt de la Croix	Croisement entre le chemin de Chavonnex et le chemin du Crêt de la Croix	
	Arve	Croisement entre le chemin de l'Arve et le chemin des Grandes Iles	
	Veyrier Douane	Rue du 18 août 1944	
	Les Iles	Rue du 18 août 1944	
	Pas de l'Échelle École	Rue des Chamois	
	Route de Mornex**	Route du Salève	
	Boulodrome Étrembières	Route de Saint-Julien	
Gaillard	Pas de l'Échelle Gare**	Croisement du chemin de Crévin et du chemin Jean-Jacques Rousseau	
	Châtelaine	Rue de l'Industrie	

### Zone C - Cranves Sales / Lucinges

	Arrêt ProxiTAC	Adresse	Connexions vers
Cranves-Sales	Altéa P+R	Route des Bois	<b>Tous les arrêts situés dans la zone C Connexion avec le réseau TAC :</b>  Lignes Tango et 7 : Altéa P+R  Lignes 5 et 8 : La Bergue, Collège P.É Victor  Ligne DA : J. Monnet P+R
	Cabouet	Route de Cabouet	
	Chandouze	Route de Chandouze	
	Champ Bérout	Route de Chandouze	
	Marais	Croisement entre la route des Marais et la route de Lévaud	
	Lossy Place	Croisement entre la route de Martigny et la route de Lossy	
	Martigny	Route de Martigny	
	Picolettes	Route des Pérosais	
	Collège P.É Victor	Route du Collège	
	Complexe Sportif	Route des Fontaines	
	Cranves-Sales Mairie	Rue de la Poste	
	Pauses Courtes	Croisement entre la route de Lossy et le chemin des Godes	
	Chez Cottet	Croisement entre la route de chez Cottet et le chemin des Mousserons	
	Armiatz	Croisement entre la route d'Armiatz et le chemin des Sapins	
	Les Chemenouds	Chemin de Chemenouds	
	Lucinges	Les Rosses	
Lucinges Bas		Croisement entre la route de Lucinges et la route de chez Veluz	
Cortenaz		Croisement entre la route de Cortenaz et le chemin de chez Degradaz	
Lucinges Place		Place de l'Église	
Chez Blondet		Chez Blondet	
Chez Pallud		Chez Pallud	
Les Eaux Vives		Croisement entre la route de Bellevue et le chemin des Eaux Vives	
Bellevue		Route de Bellevue	
Céron		Croisement entre la route de Céron et de l'allée du Champ Céron	
Chez Piulet		Croisement entre la route de Milly et la route de chez Piulet	
Possy	Croisement entre la route de Possy et l'impasse des Planets		

### Zone B - Cranves-Sales / Juvigny / Machilly / Saint-Cergues / Ville-la-Grand

	Arrêt ProxiTAC	Adresse	Connexions vers
Cranves-Sales	Altéa P+R	Route des Bois	<b>Tous les arrêts situés dans la zone B Connexion avec le réseau TAC :</b>  Lignes Tango et 7 : Altéa P+R  Ligne 7 : Machilly Gare, St-Cergues Mairie, La Cave aux Fées, Champ Bérout  Ligne DA : Prés des Plans
	Cabouet	Route de Cabouet	
	Chandouze	Route de Chandouze	
	Champ Bérout	Route de Chandouze	
Juvigny	La Savoie	Croisement entre la route des Savoie et la route de l'Église	
	Juvigny	Croisement entre la route du Mottelet et la route du Sorbier	
	Les Fossarts	Croisement entre la route de Paconinges et l'allée des Fossats	
	Paconinges	Croisement entre la route de Trélavilla et la route de Paconinges	
	Les Bois	Croisement entre la route de la Plantaz et la route des Bois	
	La Plantaz	Croisement entre la route de Cabouet et la route de la Plantaz	
Machilly	Les Bussioz	Croisement entre la route des Bussioz et la route des Sources	
	Salle des fêtes Machilly	Route des Voirons	
	Revilloud	Croisement entre la route de Revilloud et la route du Lac	
	Couty	Route de Couty	
	Machilly Gare	Gare SNCF	
Saint-Cergues	Gare St-Cergues	Croisement entre l'allée de la Gare et la route de la Gare	
	St-Cergues Stade	Croisement entre la route de la Gare et la route de Bourgeau	
	La Cave aux Fées	Croisement entre la route de la Cave aux Fées et du chemin des Cerisiers	
	Poules d'Eau	Croisement entre la route des Champs de Bey et du chemin des Poules d'Eau	
	Les Fontaines	Croisement entre la route des Allobroges et la rue de la Charrière	
	Ancienne Fruitière	Croisement entre la rue des Allobroges et la rue de la Chapelle	
	Charrières Haut	Croisement entre la rue de la Charrière et la rue du Pommi	
	Village du Bois	Croisement entre la route des Dombres et du chemin de la Vy du Bois	
	Vy de l'Eau	Croisement entre la route des Prés Courbes et la route de la Vy de l'Eau	
	Maison Blanche	Croisement entre la rue de la Chapelle et la route de la Maison Blanche	
	St-Cergues Mairie	Rue des Allobroges	
	Croix du Martelet	Croisement entre la rue du Martelet et la route des Lanches	
	Terret	Croisement entre la rue des Allobroges et la rue de Terret	
	Bois Davaud	Croisement entre la route des Bois Davaud et la route de Moniaz	
Boringes	Croisement entre la route de Boringes et du Chemin de Rasse		
Ville-la-Grand	Le Marlot	Croisement entre la route de Moniaz et la route de Marlot	
	Moniaz Douane	Route de Moniaz	
	Dombres	Croisement entre la route des Dombres et la route de Montauban	
	Tattes	Route des Tattes	
Les Crêts	Croisement entre l'allée des Platanes et la rue Georges Lanovaz		



**LA MOBILITÉ À LA DEMANDE !**



## PROXI'TAC QU'EST-CE QUE C'EST ?

Proxi'TAC est un service de transport public à la demande qui fonctionne sur réservation et permet de voyager sur des secteurs du territoire qui ne sont pas desservis par une ligne régulière du réseau TAC.

Le service Proxi'TAC fonctionne du lundi au samedi de 5h30 à 19h30 et le dimanche et les jours fériés de 9h à 13h et de 15h à 18h.

**Attention :** Le service Proxi'TAC n'est pas accessible aux scolaires le matin avant 9h et le soir après 16h lorsqu'ils sont desservis par une ligne scolaire ou une ligne TAC sur ces tranches horaires.

## COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Je réserve mon voyage au 0 800 00 19 53 (numéro vert gratuit) du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. La réservation s'effectue jusqu'à deux heures avant votre déplacement. Réserver le plus tôt possible vous permettra d'accéder à davantage d'horaires.

Au moment de la réservation une heure théorique de rendez-vous est programmée, l'heure définitive vous sera confirmée 2 heures avant votre voyage. À noter : l'heure définitive de voyage pourra être modifiée dans les cas suivants :

- Vous devez vous déplacer pour le travail, l'école ou un rendez-vous médical : l'heure peut alors être avancé ou retardé de 10 minutes maximum par rapport à l'heure théorique.
- Pour un autre motif de déplacement : l'heure peut être avancé ou retardé de 20 minutes par rapport à l'heure théorique.

## TARIFS

Les tarifs sont identiques à ceux pratiqués sur le réseau TAC (abonnements ou tickets).

Je peux acheter mes titres :

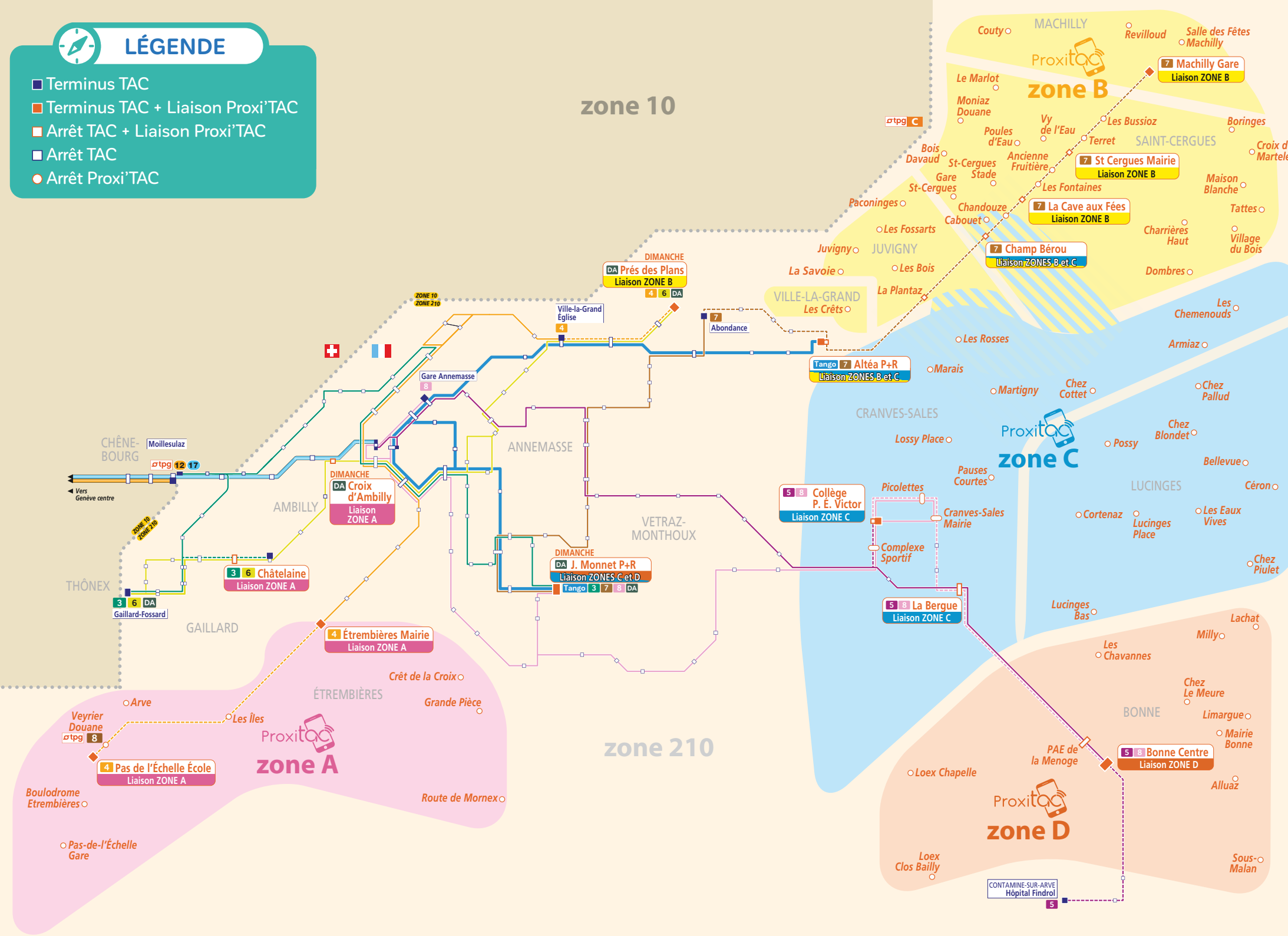
- Sur l'application TAC Mobilités
- Sur le site internet [www.tac-mobilites.fr](http://www.tac-mobilites.fr)
- Sur les distributeurs automatiques de titres
- Auprès du conducteur, lors de la montée (ticket unitaire uniquement validé à la date et à l'heure d'achat)
- Auprès des dépositaires agréés
- À la Maison de la Mobilité et du Tourisme

## CONSEIL TAC

Pour les transports le dimanche et le lundi matin, les réservations doivent être effectuées au plus tard le samedi avant 17h. Pour les transports les jours fériés, la réservation est à effectuer la veille.

## LÉGENDE

- Terminus TAC
- Terminus TAC + Liaison Proxi'TAC
- Arrêt TAC + Liaison Proxi'TAC
- Arrêt TAC
- Arrêt Proxi'TAC



## Zone D - Bonne

Arrêt Proxi'TAC	Adresse	Connexions vers
Bonne Centre	Avenue du Léman	Tous les arrêts situés dans la zone D
Les Chavannes	Route de la Charniaz	
Lachat	Croisement entre la route de Sous Lachat et le chemin de Verdisse	
Milly	Croisement entre le chemin de Milly et la route de Limargue	
Limargue	Croisement entre la route de Limargue et le chemin des Farnaises	Connexion avec le réseau TAC :
Chez le Meure	Croisement entre le chemin des Meures et la route de Limargue	Lignes 5 et 8 : Bonne Centre
Mairie Bonne	Rue VI de Chenaz	Ligne DA : J. Monnet P+R
Alluaz	Route de Malan	
Sous Malan	Avenue du Fer à Cheval	
PAE de la Menoge	Avenue du Léman	
Loex Clos Bailly	Chemin de Loex	
Loex Chapelle	Croisement entre la route de Loex et le chemin de Rossat	

## NOUVEAUTÉ

Réservez en ligne dès à présent votre transport à la demande ! Pour cela, rien de plus simple :

- Je crée mon compte sur le site [www.tac-mobilites.fr](http://www.tac-mobilites.fr) rubrique « Réserver un transport » ou sur l'application TAC RéservationS.
- Je reçois un email de confirmation afin de valider mon espace personnel.
- Je peux réserver mon trajet.